



Séance du mercredi 29 avril 2020 C-2020/7

Monsieur Nicolas FLORIAN, Conseiller municipal, présente la communication suivante :

Communication sur la mobilisation de la Ville de Bordeaux face à la crise sanitaire

Monsieur Nicolas FLORIAN

Mobilisation de la ville de Bordeaux face à la crise sanitaire

Conseil municipal – Mercredi 29 avril 2020

Malgré la crise sanitaire exceptionnelle que traverse la France liée à la pandémie à Covid-19, et conformément aux mesures annoncées par le Président de la République et le Gouvernement, la mairie de Bordeaux s'est pleinement mobilisée pour endiguer la propagation du virus, en assurant une information nourrie et pédagogique au service de la protection de la population, pour garantir la continuité du service public, pour développer les solidarités et lutter contre toutes les formes de précarité, pour sauvegarder le commerce de proximité, pour maintenir le lien avec la culture.

De très nombreuses mesures ont été prises par la mairie en lien étroit avec la population qui a été force de propositions et d'initiatives, dans un élan de solidarités actives et partagées.

Cette crise sanitaire d'ampleur mondiale a commandé la prise de mesures de précaution très fortes allant jusqu'au confinement de l'ensemble de la population. Dès le lundi 16 mars, ont ainsi été fermés tous les équipements sportifs, établissements culturels, crèches, écoles.

Néanmoins, un service d'accueil municipal exceptionnel a été mis en place pour accueillir les enfants du personnel soignant et de santé ne disposant pas de moyen de garde alternatif.

Puis, ce sont les commerces dits « non essentiels » qui ont dû fermer leurs portes, privant ainsi de travail beaucoup de salariés et d'employeurs.

Pour faire face à ce climat particulièrement anxiogène, l'échelon local, dans toutes ses composantes, par-delà les clivages, a pu s'appuyer sur ses services pour être à l'initiative, en multipliant les actions d'effet immédiat et en adaptant les dispositifs pour préparer la relance. Élus de la mandature sortante et candidats ayant franchi le seuil des 10 % des inscrits au premier tour des élections municipales étaient alors associés pour participer ensemble de cet effort collectif indispensable.

Des mesures fortes ont émergé, coordonnées par une cellule de crise conjointe Bordeaux Métropole et Ville de Bordeaux et articulées autour de quatre axes : protéger et informer la population (1), organiser la solidarité, notamment à l'attention des plus fragiles (2), assurer la continuité des services publics, soutenir l'économie et préparer la relance (4).

1. Protéger et informer la population

1.1 La mise en place du confinement

- Suite au confinement décidé par le Président de la République, les 105 écoles maternelles et élémentaires municipales et les crèches ont été fermées. Néanmoins, pour faire face à la réalité des besoins, les accueils individuels (maison d'assistantes maternelles et assistantes maternelles employées par la Ville) ont été maintenus (passage de l'agrément de 3 à 6 enfants).
- Une campagne de communication « Restez chez vous » a été lancée avec la diffusion de visuels et affichettes sur l'ensemble des panneaux Decaux, réseaux sociaux, site internet, signatures de mails et message d'attente téléphonique du standard de la ville et journaux (Sud Ouest, 20 minutes, Rue 89). Une newsletter hebdo spécial Covid a été mise en place.
- Dans le prolongement des consignes de l'État, la Ville a fermé les quais et jardins, a interdit les marchés de plein air. Le marché couvert des Capucins reste ouvert avec limitation d'accès, comme celui des Grands Hommes. Le commerce alimentaire des Halles de Bacalan reste également ouvert le matin avec un strict contrôle d'accès.
- La Police Municipale et des médiateurs déployés assurent une présence sur le terrain pour rappeler les consignes de l'État et les gestes barrières et pour éviter les regroupements à la nuit tombée dans le prolongement de l'arrêté préfectoral qui interdit l'ouverture des commerces autorisés après 21h.
- 700 appels sont reçus chaque jour au standard de la mairie de Bordeaux (standard général assuré 24h/24 et 7j/7). La plateforme dédiée Covid dite plateforme de débordement reçoit entre 300 et 400 appels/jour.
- Une « foire aux questions » a été mise en place sur bordeaux.fr (plus de 440 000 visites, soit plus de 12 300/j).
- Tous les réseaux municipaux invitent les Bordelais à poser toutes leurs questions sur bordeaux.fr où une réponse personnalisée leur est adressée. 869 Bordelais ont utilisé ce canal pour obtenir une réponse à une question précise.
- Des opérations d'impression de l'autorisation de déplacement ont été lancées pour la distribuer dans les boulangeries et pharmacies.

1.2 Les mesures sanitaires

- Les services de nettoyage de voirie ont été mobilisés sur les sites sensibles les plus fréquentés : abords des principales stations de transport en commun et des supermarchés, linéaires de commerces de bouche, entrées des hôpitaux et cliniques, etc. Ces lieux identifiés sont lavés (sans javel) et balayés fréquemment. Des rotations d'effectifs ont permis progressivement d'élargir les possibilités de lavage de l'espace public et d'en augmenter la fréquence. Les services continuent d'intervenir malgré tout ponctuellement en tant que de besoin sur des espaces ou des lieux qui leur sont signalés et pour lesquels un nettoyage est nécessaire pour des raisons de salubrité et de sécurité.
- La collecte des déchets hors bacs et des dépôts sauvages reste assurée (hors déchets verts), comme la collecte classique et le nettoyage intensif des sites prioritaires les plus fréquentés.
- En lien étroit avec les autorités sanitaires, la mairie participe à la mise en place logistique de sas sanitaires devant les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

- Des lieux municipaux pouvant accueillir des « centres de consultation ambulatoire Covid-19 » suivant un cahier des charges strict ont été mis à disposition de l'ARS.

- Plusieurs salles municipales (salle « Le serrage » face au marché de Lherm, Centre d'animation Bastide et Gymnase Charles Martin) sont ouvertes pour les infirmiers libéraux (stockages, vestiaires, etc.).

- Un essai clinique innovant pour le dépistage et le traitement précoce du Covid-19 chez des personnes de plus de 65 ans, traitées à leur domicile dès le début de la maladie, appelé protocole COVERAGE. Cet essai a débuté le mercredi 15 avril pour une durée de 4 mois. Il compare 4 traitements différents et permettra également d'analyser les conditions d'un déconfinement optimal pour cette population et de proposer des pistes aux pouvoirs publics locaux et nationaux.

La ville de Bordeaux a souhaité apporter sa contribution à cet essai hors norme en mettant à disposition du CHU le gymnase Albert Thomas afin d'y stocker du matériel et de constituer des kits de prélèvements qui seront utilisés au domicile des patients. La cellule de suivi téléphonique et d'analyse des données est également localisée sur place.

Aucun patient infecté par le Covid-19 ne se rendra sur place. Les seules personnes présentes sur site sont les personnels hospitaliers et universitaires, ainsi que les internes et étudiants volontaires.

Des équipes mobiles, constituées d'un médecin et d'un infirmier / infirmière, se déplaceront chez les patients, afin de leur administrer l'un des médicaments évalués dans l'étude. Ainsi, des véhicules spécifiques seront amenés à circuler dans le quartier.

- Au sein de l'espace sportif Chauffour, des douches sont disponibles pour les plus démunis.

- Une commande exceptionnelle de près de 800 000 « masques barrières » a été faite pour doter les habitants de Bordeaux et de l'agglomération, dans la perspective du déconfinement. Ces modèles en tissu, lavables et réutilisables, seront conformes aux normes basiques de protection. 2/3 d'entre eux seront fabriqués en Gironde.

- Un tutoriel vidéo sur bordeaux.fr a été mis en place à destination des habitants souhaitant fabriquer leur « masque barrière », suivant le modèle agréé par l'AFNOR.

- L'opération de collecte de sang programmée les 2 et 3 avril à l'Hôtel de ville a été maintenue. Tous les dons ont fait l'objet d'une prise de rendez-vous.

2. Organiser la solidarité, notamment à l'attention des plus fragiles

2.1 À l'attention de nos personnels soignants

- Face à la fermeture des écoles et crèches, l'accueil d'environ 130 enfants de personnels soignants et de santé sans moyen de garde alternatif (sur justificatifs) a été assuré dans 8 écoles (Stéhélin, Benauges, Albert Schweitzer, Albert Thomas, Béchade, Flornoy, Yser, Pressensé). 40 enfants ont également été accueillis dans 4 crèches municipales et 5 en crèche familiale. Plusieurs écoles privées de Bordeaux ont également accueilli, aux côtés de la mairie, des enfants de personnels soignants. Le dispositif a été ensuite élargi aux samedis et dimanches avec l'ouverture d'une école.
- Le stock de 60 000 masques de la mairie a été réquisitionné dès le début du confinement par l'ARS pour être distribué à nos personnels soignants.
- Une nouvelle campagne de communication municipale (site bordeaux.fr, médias sociaux...) a été lancée pour rendre hommage aux « héros du quotidien » (infirmiers, médecins mais également agents de caisse, boulangers, agents d'entretien, policiers, livreurs...).

2.2 À l'attention de nos aînés

- Le « dispositif canicule » a été activé avec l'appel téléphonique quotidien des seniors les plus isolés (1951 personnes inscrites sur le registre nominatif sur les 22 000 Bordelais de 75 ans et plus et 1228 personnes âgées fragiles accompagnées par les coordinateurs de la Plateforme Autonomie Seniors). La plateforme Autonomie Seniors (0 800 62 58 85 – 29 appelants) a été renforcée grâce à 20 jeunes du service civique en contact avec plus de 2000 personnes isolées. Ce sont 5656 appels qui ont été passés en 5 semaines de confinement.
- Le service de portage de repas au domicile des plus vulnérables (1800 repas livrés chaque jour par la Ville suite au renforcement du service, contre 600 habituellement) a été élargi. Ils reçoivent depuis mi-avril également désormais un exemplaire du journal Sud Ouest.
- Dans les résidences autonomie seniors, les services ont été garantis par le redéploiement d'agents. De même, des animateurs ont été réaffectés dans les structures de personnes âgées.
- Fruit d'un partenariat entre la Ville et l'Education nationale, les professeurs des écoles ont invité les enfants de personnels soignants accueillis dans les écoles publiques à faire un dessin, écrire une lettre ou un poème aux seniors des Ehpad et résidences autonomie. L'initiative a été étendue aux centres de loisirs pendant les vacances. De nombreux Bordelais ont contacté la mairie pour participer à cette initiative.

2.3 À l'attention des personnes en grande précarité

- 60 places d'hébergement pour les personnes sans domicile ont été ouvertes dans une auberge de jeunesse mise à disposition par la mairie de Bordeaux et gérée par le Centre d'Accueil d'Information et d'Orientation (CAIO).
- 80 « fontaines à boire » ont été remises en eau sur la voie publique (sortie d'hivernage) et les toilettes publiques font l'objet d'une surveillance particulière.
- En lien avec la Préfecture et les principales associations, la Ville, à travers son CCAS, veille à maintenir la distribution alimentaire et l'accès aux droits des plus fragiles.

- Plus de 300 repas ont été financés et fournis quotidiennement par le SIVU (134 au CAIO qui gère l'auberge de jeunesse Barbey réquisitionnée, 12 au CHRS Jonas, 130 à Emmaüs, 29 repas à la mairie de Villenave D'Ornon). Le nombre de repas a été supérieur courant mars jusqu'à début avril puisque, en plus de l'offre ci-dessus, certaines associations ont demandé à la mairie de prendre le relais de leur restauration, le temps qu'elles se réorganisent. Cela a été le cas pour le Prado et le Diaconat. Toutes ces initiatives ont eu pour effet de porter le nombre jusqu'à 400 repas/jour.
- Un fonds d'urgence alimentaire Covid-19 de 100 000€ a été créé pour soutenir les associations et opérateurs intervenant auprès des publics fragiles (accompagnement de première nécessité, alimentation et hygiène) : 50 000 € pour la banque alimentaire, 15 000 € pour le Secours populaire, 10 000 € aux Restos du cœur, 5 000 € à Gargantua, 5 000 € au Pain de l'amitié, 5 000 € à la Case.
- Une plateforme pour appel à la solidarité individuelle vers le fonds d'urgence a été ouverte. Les dons des particuliers sont gérés par la plateforme kisskissbankbank (près de 24 000 € recueillis sur un objectif initial de 20 000 euros).
- Le fonds Bordeaux Mécène Solidaire a mobilisé 50 000 € pour soutenir l'effort commun.
- Pour les étudiants en situation précaire, une plateforme alimentaire est coordonnée par la Ville, en partenariat avec la Banque Alimentaire, la Chambre d'agriculture et le CROUS.

2.4 À l'attention de chacun

- Un appel au bénévolat et proposition de services (garde d'enfants, courses, pharmacie, besoin de parler, aides aux devoirs, etc.) a été lancé dès le premier jour du confinement avec l'ouverture d'un onglet entraide Covid-19 sur la plateforme jeparticipe.bordeaux.fr (autour de 3000 bénévoles inscrits). Elle relaie notamment l'appel à chaque citoyen ou association, à fabriquer artisanalement ou en série, des « masques barrières » en tissu, suivant le modèle agréé par l'AFNOR. La plateforme, rapidement repensée pour ne fonctionner qu'autour du COVID-19, met également en relation des producteurs et des demandeurs.
- Les autres réseaux d'entraide ont été mobilisés : Wanted, Geev, services civiques Unis-cités...
- Un maillage digital permet dans chaque quartier, d'informer et d'accompagner en temps réel tous les acteurs de terrain avec notamment l'ouverture de cellules « solidarité proximité » dans chaque mairie de quartier réunissant élus, agents municipaux, personnel soignant, associations...
- Une affichette solidarité, destinée à favoriser les contacts pratiques entre voisins dans le respect des règles du confinement et des gestes barrières, a été mise à disposition pour les résidences et les immeubles.
- Au regard de l'impact psychologique d'un confinement au-delà de 10 jours, l'hôpital Charles Perrens a mis en place une assistance téléphonique au 0800 71 08 90 et l'association SOS Amitié a également été mobilisée au 05 56 44 22 22.
- Le réseau Eurocities a mis en ligne un site dédié à la présentation et l'échange des bonnes pratiques et actions mises en œuvre dans l'Union européenne face à la pandémie. Membre du réseau depuis 1989, Bordeaux a partagé 5 de ses mesures consacrées aux seniors : l'accompagnement psychologique, l'économie et le commerce, la culture et les publics fragiles.
- Un plan de soutien adapté a été lancé aux populations des quartiers prioritaires, pré et post confinement.

- Pendant le confinement, Jean-Charles Bron, médiateur de la Ville, reste joignable par téléphone au 06 20 33 23 73. Il peut également être saisi *via* le formulaire en ligne sur le site bordeaux.fr.
- Un plan de transport adapté a été mis en place dans le cadre du confinement.

2.5 À l'attention de nos enfants

- En lien avec l'Éducation nationale, la Ville participe à la continuité scolaire, sous l'égide de leurs professeurs, en prêtant des ordinateurs aux enfants qui en seraient privés.
- Un partenariat inédit entre la Ville et l'Éducation nationale propose aux professeurs des écoles de Bordeaux de mobiliser leurs élèves sur l'élaboration de dessins, lettres ou poèmes qui sont transmis aux résidents d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et résidences autonomie.

2.6 À l'attention des femmes victimes de violences conjugales

- Un Plan de lutte contre les violences intrafamiliales a été lancé pour faire face à l'accroissement des risques de violences envers les femmes et les enfants qui se signalent plus difficilement dans les murs du confinement. La Ville de Bordeaux et l'État (Direction régionale aux Droits des Femmes) se mobilisent pour répondre à ce phénomène, en lien avec les associations spécialisées. Plusieurs mesures concrètes ont été élaborées pour faciliter le signalement et l'aide aux victimes : depuis le 17 avril notamment des écoutantes du Planning Familial 33, du CIDFF et de la Maison d'Ella animent des points d'accueil éphémères dans les centres commerciaux Bordeaux Meriadeck, Bordeaux Lac et Lormont Quatre Pavillons à destination des femmes victimes de violences.

Les personnes concernées, victimes ou témoins, sont également encouragées à en parler à leur pharmacien qui se mobilisent. Ces nouveaux lieux d'écoute permettent de donner l'alerte et d'être aidée en toute confidentialité.

Parallèlement, une action de sensibilisation et de coordination des acteurs est menée.

- Également éprouvées dans ce contexte de crise, les associations partenaires de la Ville doivent faire l'objet d'une attention particulière et être soutenues.

3. Assurer la continuité des services publics

3.1 La mobilisation des services de la ville

- Environ 3 700 agents du service public sont sur le terrain (45 % à Bordeaux Métropole, 30 % à la mairie).
- La gratuité des transports publics a été décidée pour les soignants pendant l'état d'urgence sanitaire ainsi qu'un dispositif de transport à la demande dans toute la métropole bordelaise.
- Suite à la décision du stationnement gratuit de surface, les abonnements payants seront prolongés de la durée du confinement, sans coût supplémentaire pour les usagers.
- 100% des tournées de collecte des ordures sont maintenues à Bordeaux. En revanche, les déchetteries sont fermées et les déchets verts non collectés. Il est demandé aux habitants qui en produisent de les conserver et de ne pas les brûler. La collecte de verre est maintenue en mode dégradée.
- « Allo mairie proximité » a dû être fermé pour redéployer ses agents au standard de débordement de Bordeaux métropole
- Les tramways et bus roulent à 30 % avec le personnel disponible (infotbm.com).
- Les services municipaux de l'état civil ne délivrent que les actes indispensables, naissances et décès, à l'hôtel de ville uniquement.
- Les célébrations de mariages et de PACS sont suspendues, sauf exception sous réserve de l'accord du Procureur.
- La direction des relations internationales de la Ville s'est rapprochée de ses 23 villes jumelles et partenaires pour des échanges de bonnes pratiques et d'entraide, notamment avec la ville de Wuhan durement touchée par cette pandémie. Les chercheurs de l'Université de Bordeaux ont maintenu leurs échanges avec leurs collègues chinois, pour mieux appréhender, au plus tôt, le modèle de l'épidémie en cours. Une entreprise de notre ville jumelle a d'ailleurs fait récemment livrer des masques qui ont été répartis entre le CHU et les services municipaux et métropolitains qui assurent la continuité des services au public.
- L'accueil social est assuré par le CCAS à l'hôtel de ville, notamment pour les secours d'urgence.
- Un groupe de travail étudie les modalités de réouverture des écoles et crèches.
- Dès le 20 avril, les agents de proximité des mairies de quartier, protégés par des masques, ont repris leurs activités deux jours par semaine.
- Les travaux essentiels, en particulier sur les espaces verts ont repris mi-avril : arrosage des plantations récentes (place Gambetta par exemple), plantations d'arbres, tontes de certains espaces.
- une séance du conseil municipal prévue en visioconférence mercredi 29 avril à 15h

3.2 Le maintien du lien à la culture

- En cette période, le maintien de l'accès à la culture pour tous reste aussi prioritaire. Un dispositif transversal complet a été élaboré par la Ville pour se divertir, apprendre et occuper ses enfants par la culture, en ligne ou sur l'espace public dans chaque quartier.
- Le portail internet des médiathèques, abritant notamment le service Bib en ligne, propose de nombreux contenus aux abonnés des bibliothèques de la Métropole (films, livres, auto-formation). Le nombre de documents empruntables individuellement a été augmenté en cette période.

- « Bordeaux fête le vin » a été reporté du 17 au 21 juin 2021

Néanmoins, aux dates initiales la manifestation du 15 au 21 juin 2020, le CIVB et l'Office de tourisme ont souhaité soutenir les professionnels de santé en lançant une grande opération caritative. Enrichie par les dons des acteurs du vin à Bordeaux, une vente aux enchères en ligne sera ouverte au grand public, les fonds récoltés seront reversés aux hôpitaux de la Gironde.

- Un groupe de travail « reprise culturelle » a été constitué.

- Depuis le 17 avril, les mardis et vendredis, des « crieurs de rues » sillonnent certains quartiers pour transmettre des petites annonces et offres de service, des poèmes, des chansons, des aphorismes ou réflexions philosophiques écrits ou aimés par les Bordelais. Des artistes issus du spectacle vivant s'invitent sous les fenêtres, dans le respect des règles de confinement. Chacun est invité à laisser un message sur crieurspublic@bordeaux-metropole.fr ou au 05 33 89 46 04.

- Une vaste opération "culture pour tous" : « Un jour, une œuvre », vidéos avec les établissements culturels, agenda des événements virtuels.

- Pour assurer la continuité culturelle, une opération 1 jour / 1 œuvre a été lancée sur bordeaux.fr. (21 œuvres diffusées à ce jour) et l'offre numérique des musées et bibliothèques de la Ville a été renforcée.

4. Soutenir l'économie et préparer la relance

4.1 Des mesures facilitatrices et solidaires

- La gratuité du stationnement de surface a été décidée pour faciliter les déplacements et encourager l'activité commerciale de centre-ville. Seul le stationnement dit très gênant (dangereux) est verbalisé par la Police municipale.
- Les droits de terrasse et taxes d'occupation du domaine public ont été exonérés.
- La perception de la taxe de séjour a été échelonnée pour permettre le soulagement de la trésorerie des acteurs économiques notamment dans la filière du tourisme.
- Un message de soutien à tous les adhérents de l'Office de Tourisme a été lancé ainsi qu'un travail de partage des informations et de création d'indicateurs.
- De la souplesse a été instillée dans l'application des pénalités de retard sur les marchés publics.
- Les loyers des pépinières d'entreprises gérées par la Ville ont été suspendus.
- L'opérateur InCité a reporté les échéances de ses locataires commerçants (loyers et charges) jusqu'à nouvel ordre.
- Bordeaux Métropole participe au fonds de financement des entreprises mis en place par la région Nouvelle Aquitaine : versement des subventions, fiscalité des entreprises...
- Les commerçants bordelais toujours ouverts sont essentiels à la vie de la cité. Un partenariat a été monté avec « çaresteouvert » et une campagne a été lancée pour la mise en ligne des commerçants ouverts. Ceux qui pratiquent la livraison aux particuliers ou la vente à emporter peuvent se signaler dans un annuaire dédié sur bordeaux.fr. Il recense les commerces d'alimentation de proximité : une carte interactive localise sur bordeaux.fr des commerçants ouverts dans les différents quartiers bordelais (alimentaire, santé, presse, services, etc.).
- La Ville accompagne la Chambre d'agriculture de Gironde pour l'ouverture le mardi et le vendredi place des Quinconces d'un point de distribution « drive fermier ».
 - Avec l'accord de la préfecture, la Ville a élaboré une nouvelle offre de distribution alimentaire, permettant aux commerçants de reprendre la vente de leur production (fruits-légumes, bouchers-charcutiers-volaillers et fromagers) sur certains marchés classiques (ni étal, ni vente directe / 1 dans chaque quartier), sous forme de drive en accès pédestre de 10h à 12h. Les lieux et coordonnées des commerçants sont consultables sur bordeaux.fr. D'ici quelques jours, tous les marchés de Bordeaux rouvriront sous forme de drive pédestre.
- La Ville lance une première expérimentation en partenariat avec la fondation EDF et la Chambre d'agriculture, au bénéfice des adhérents d'une dizaine d'épiceries sociales et apparentées dans les quartiers de la ville. Concrètement, des fruits et légumes de producteurs locaux à prix coûtant seront mis en vente. La Ville prendra en charge le différentiel de prix. Cette dynamique complète le soutien de la Ville à la banque alimentaire et à diverses autres structures sociales pour donner accès à titre gratuit aux publics les plus démunis et à une logique de drive pour une alimentation de qualité en circuits courts pour tout le reste de la population.
- La Ville travaille au lancement d'un fonds dédié à l'alimentation en circuits courts des habitants dans la logique de la coopération territoriale de la métropole.

4.2 La mobilisation des acteurs et pouvoirs publics

- Des échanges téléphoniques réguliers entre le maire et les présidents de la Région, du Département, des Chambres consulaires, des têtes de réseaux économiques, des groupes d'opposition du Conseil municipal sont assurés pour harmoniser les actions de soutien et d'accompagnement de la population, des entreprises, du tissu local.
- Depuis le 6 avril, autour du maire, le Conseil des entrepreneurs de Bordeaux et plusieurs représentants et acteurs des réseaux économiques locaux (CJD, CCIB, CPME, Bordeaux entrepreneurs, BPI, Banque de France, etc.) se réunissent hebdomadairement en visio-conférence sur le thème de l'accès au crédit pour les entreprises.
- Du 17 mars au 17 avril, les chantiers ont tous été arrêtés et mis en sécurité. Sollicitées par les entreprises, les réouvertures sont analysées pour y donner suite autant que possible, dans le respect des règles nationales de sécurité. Les études de projets d'espaces publics vont pouvoir reprendre progressivement, en travail à distance ou rendez-vous virtuels. Depuis le 17 avril, la prise d'arrêté pour les travaux a été réactivée, en télétravail, mais avec des visites sur le terrain des chargés de travaux 2 fois par semaine. Les chargés de proximité, qui depuis le début recueillent les appels des riverains sur leur portable (et via le standard), vont recommencer leurs tournées à raison 2 jours par semaine.

Depuis le début de cette crise sanitaire d'ampleur exceptionnelle, beaucoup a été entrepris pour venir en aide aux Bordelaises et aux Bordelais. Dans la perspective prochaine du déconfinement, beaucoup reste à faire. Le rôle des institutions est essentiel pour assurer les services légitimement attendus par nos concitoyens.